

CONTACT

SERVICE MÉDIATION SCOLAIRE

Adeline Tihon
Mélanie Verstraeten
02/348.67.84
Rue Victor Gambier, 21
1180 Bruxelles



Bus 38, 41
et tram 92 Héros -
Bus 43, 98
et tram 4, 51 Globe

Notre service est accessible du
lundi au vendredi de 8h30 à 16h
de préférence sur rendez-vous

«Puis-je
changer
mon enfant
d'école pendant
l'année?»

«Je ne sais
plus quoi faire
ni à qui
m'adresser»

«Qu'est-ce
que
l'enseignement
en
alternance?»

«J'ai
besoin
de parler»

«Ai-je
le droit
de faire un
recours»

«Je
ne veux plus
aller
à l'école»

«Je suis
"élève libre"
qu'est-ce que
ça veut
dire?»

«Quelles sont
les démarches
à suivre pour
inscrire mon enfant
en 1^{ère} secondaire?»

SERVICE DE MÉDIATION SCOLAIRE

«J'en
ai marre
de l'école»

«Je ne
trouve pas
d'école pour
mon enfant»

«Qu'est-ce
que
l'enseignement
type 8?»

«Si je suis
exclu,
que va-t-il
se passer?»

«Je
m'inquiète
pour un de mes
élèves»

«Toute
seule
je n'y
arrive pas»

«Je n'arrive
plus à
communiquer
avec l'école
de mon enfant»

«Je ne sais plus quoi faire ni à qui m'adresser»

«Qu'est-ce que l'enseignement en alternance?»

«J'ai besoin de parler»

«Ai-je le droit de faire un recours»

«Je ne veux plus aller à l'école»

«Je suis "élève libre" qu'est-ce que ça veut dire?»

«Quelles sont les démarches à suivre pour inscrire mon enfant en 1^{ère} secondaire?»

SERVICE DE MÉDIATION SCOLAIRE

«J'en ai marre de l'école»

«Je ne trouve pas d'école pour mon enfant»

«Qu'est-ce que l'enseignement type 8?»

«Si je suis exclu, que va-t-il se passer?»

«Je m'inquiète pour un de mes élèves»

«Toute seule je n'y arrive pas»

«Je n'arrive plus à communiquer avec l'école de mon enfant»

«Je ne sais plus quoi faire ni à qui m'adresser»

«Qu'est-ce que l'enseignement en alternance?»

«J'ai besoin de parler»

«Ai-je le droit de faire un recours»

«Je ne veux plus aller à l'école»

«Je suis "élève libre" qu'est-ce que ça veut dire?»

«Quelles sont les démarches à suivre pour inscrire mon enfant en 1^{ère} secondaire?»



Le service de médiation scolaire est un service de prévention du décrochage scolaire destiné aux parents et aux enfants scolarisés ou domiciliés à Uccle. Il constitue un point d'appui, hors école et privilégie un travail en partenariat avec les différents acteurs du champ scolaire et associatif

LA PREVENTION

LA COMMUNE EST LE NIVEAU de pouvoir le plus proche du citoyen et constitue à ce titre le moteur principal de l'émancipation et de l'intégration de l'individu dans la structure où il vit. Il est aussi le plus adapté pour développer des politiques sociales de proximité. Au cœur des préoccupations citoyennes, la commune a depuis 2002 investi dans un programme de prévention destiné à répondre concrètement aux problèmes d'exclusion et de marginalisation sociale et économique ainsi qu'aux principales inquiétudes de la population.

PLUSIEURS DISPOSITIFS ont ainsi été mis en place pour construire ou consolider la cohésion sociale dans les quartiers et favoriser le développement individuel, collectif et communautaire. Dans le cadre d'une approche pragmatique, intégrée et dynamique, des équipes de terrain sont à disposition pour informer, conseiller ou aider dans des démarches administratives.

PLUSIEURS CELLULES ONT VU LE JOUR en vue d'assurer de multiples missions dans un souci de proximité, d'un travail de qualité et du maintien du cadre de vie des habitants : assistants de prévention et de sécurité (prévention des délits et des incivilités, présence aux abords des écoles), gardiens de parc (surveillance des espaces verts de la commune), technoprévention (conseils cambrolages), médiation scolaire (problèmes scolaires, décrochage, projets de prévention), médiation sociale (conflit de voisinage, cohésion sociale et suivi individuel) et travail de rue (encadrement socioéducatif de groupe de jeunes, travail communautaire sur un quartier) sont autant de dispositifs mis en place afin de répondre à des problématiques quotidiennes, de favoriser le dialogue avec les populations les plus fragilisées et de renforcer le lien social dans un esprit de confidentialité et de respect de l'utilisateur.

CLAUDINE VERSTRAETEN, Echevin de l'Action Sociale

AXE INDIVIDUEL

Nos missions

- **Soutenir l'enfant** par rapport à ses difficultés scolaires et/ou les parents dans la recherche de pistes de solution par rapport à la situation en questionnement
- **Inform**er sur les filières d'enseignement, le système et la législation scolaire, les droits et obligations liés à la scolarité, les possibilités de formations professionnelles
- **Préserver et restaurer** le dialogue entre l'élève, la famille et l'école (procédure de médiation)
- **Relayer** vers la structure la plus adéquate en fonction de la problématique rencontrée

Nos actions concrètes

- **Offrir un lieu d'accueil, d'écoute, de dialogue** en toute confidentialité
- **Offrir un espace de réflexion et d'échange** par rapport à l'école
- **Accompagner la famille** dans le cadre des démarches scolaires (inscription, exclusion, recours ...)
- **Privilégier une dynamique** de travail en réseau avec les acteurs pouvant apporter une aide dans la situation du jeune et de sa famille (PMS, direction, équipe pédagogique).



AXE COLLECTIF

Soutien et esprit de collaboration...

- **Nous développons en collaboration** avec les écoles et les associations des projets de prévention. Nous travaillons de deux manières :
 - En répondant à une demande spécifique venant d'une école via par exemple la recherche de partenaires (pour une journée pédagogique, pour une semaine "projet", une animation ponctuelle...),
 - En proposant des actions de sensibilisation sur des thématiques particulières aux abords et dans les écoles
- **Nous créons et renforçons** des projets favorisant l'acrochage scolaire en fonction des demandes et des besoins de soutien scolaire sur la commune (coordination en partenariat avec l'accueil extra-scolaire d'une école de devoirs, aide à la coordination d'ateliers d'aide à la réussite subsidiés par le D.A.S., ...)
- **Nous sommes à la disposition** des acteurs de terrain afin d'envisager et de créer ensemble des actions concrètes à mener sur le territoire communal.

